



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 17 octobre 2024

Mobilisation en faveur de l'habitat et de l'hébergement dans la région Pays de la Loire

Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, a présidé, avec Gilles LEROY, Vice-Président du Conseil départemental de Maine-et-Loire en charge de l'insertion, de l'habitat, du logement et de la politique de la ville, le 17 octobre 2024, le comité régional des acteurs et des partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement (CR2H).

L'engagement de l'État et du Département de Maine-et-Loire en matière de logement a, en particulier, pour objectifs de répondre aux enjeux en matière de production de logements sociaux, d'amélioration de l'habitat et d'accompagnement des personnes en difficulté.

Par ailleurs, la Ministre du Logement a précisé ce lundi en réunion avec les préfets les annonces du Premier Ministre. Ainsi plusieurs aménagements sont prévus en faveur des politiques du logement, tels que l'évolution de la réglementation en matière de « zéro artificialisation nette », ou l'extension du prêt à taux zéro (PTZ) pour les primo-accédants sur tout le territoire.

En 2024, les subventions de l'État relevant des aides à la pierre et de l'hébergement, avec 640 M€ d'aides directes et fiscales, contribuent à financer de nombreux projets de construction et la rénovation de plus de 44 600 logements et hébergements en Pays de la Loire. Cette dynamique se poursuit dans les territoires signataires de conventions en délégation de compétence, de conventions « Territoires engagés pour le logement », de contrats de mixité sociale ou encore des futurs pactes territoriaux.

En parallèle, le Département de Maine-et-Loire, au travers de ses différentes compétences en matière d'action sociale, de prévention de la perte d'autonomie et de politique du logement et en tant que délégataire des aides à la pierre, joue un rôle important dans ce domaine, complétant et accompagnant les actions de l'État, des EPCI et communes. Le rôle du Département en matière de politique du logement est ainsi essentiel, car il permet de répondre aux besoins des populations locales notamment les plus vulnérables et de contribuer à la cohésion sociale et territoriale.

Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 89 / 90 / 91

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

1/3

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes

En 2023, il a versé 7,7 M€ pour soutenir des projets et actions liés au logement et mobilisé ses agents notamment sociaux répartis sur l'ensemble du territoire. En 2024, à travers son Fonds de Solidarité Logement, il poursuit, notamment son soutien aux ménages de plus en plus en difficulté pour régler leur loyer ou leur facture d'énergie. Il accompagne l'organisation locale d'un système simple et de proximité, d'information, de conseil, d'accompagnement à disposition des propriétaires privés dont le logement indigne, énergivore, inadapté à la perte d'autonomie nécessite d'être rénové. Par des aides financières, il incite les bailleurs sociaux à construire des logements à faible loyer, accessibles aux personnes en perte d'autonomie, aux jeunes en insertion.

L'État mobilise 255 M€ d'aides directes et fiscales pour soutenir le financement des projets des collectivités locales et plus de 8 400 logements locatifs sociaux nouveaux et rénovés. En 2024, les territoires augmentent la dynamique de production avec plus de 6 700 logements en programmation finale pour répondre aux besoins de se loger des ligériens les plus modestes. De nouveaux crédits relatifs à la rénovation énergétique du parc locatif social ont aussi été programmés en mobilisant une part de l'enveloppe nationale.

Par ailleurs, en dépit du contexte de crise, la région Pays de la Loire présente de bons résultats en matière de travaux d'amélioration des logements privés. En 2024, plus de 30 000 logements du parc privé bénéficient de 285 M€ d'aides de l'État dans la région. Parmi eux, plus de 21 000 logements bénéficient du dispositif national MaPrimeRénov', ouvert à tous les ménages quelles que soient leurs ressources, en majorant les aides pour les ménages les plus modestes. S'y ajoute la réalisation de travaux (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, sortie de l'habitat dégradé ou insalubre) financés pour plus de 9 000 logements au titre des priorités régionales de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), pour un montant de plus de 203 M€ .

Enfin en 2024, près de 100 millions d'euros seront alloués pour soutenir les ménages les plus vulnérables de notre région. Actuellement, plus de 6200 places d'hébergement sont disponibles pour répondre aux situations d'urgence.

Dans le cadre du second plan « Logement d'abord » 2023-2027, ce sont 27 millions d'euros qui seront investis en 2024 pour créer près de 400 nouvelles places de logement adapté, incluant l'intermédiation locative et les pensions de famille.

Les dispositifs de veille sociale, tels que les maraudes, les accueils de jour et les services d'orientation, sont également renforcés avec l'ajout de 19 créations de postes dans la région, afin de faciliter l'accompagnement des personnes les plus démunies vers un logement stable.

Qu'est-ce que le CR2H ?

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CR2H) réunit les acteurs et partenaires locaux de l'habitat et de l'hébergement : élus des collectivités, professionnels, organismes, associations, représentants des usagers et services de l'État concernés. Ce comité articule les interventions publiques pour développer des offres de logement et d'hébergement, et permettre un parcours de l'hébergement vers le logement.

Cette instance est animée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Pays de la Loire, co-présidée par Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la région Pays de la Loire et préfet de la Loire-Atlantique, et un élu local désigné au sein du collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements. En 2024, du fait de son engagement en matière de production de logements sociaux, d'amélioration de l'habitat et d'accompagnement des personnes en difficulté, le Département de Maine-et-Loire assure la co-présidence du CR2H.

Retrouvez toutes les informations sur le CR2H sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/comite-regional-de-lhabitat-et-de-l-hebergement-r1481.html>

Qu'est-ce que France Rénov'

France Rénov', un point d'entrée unique pour tous les parcours de réalisation de travaux :

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le nouveau service public de la rénovation de l'habitat, France Rénov', est ouvert.

Pour plus d'informations sur les aides disponibles et être guidé dans leurs projets, les particuliers peuvent désormais consulter la plateforme france-renov.gouv.fr ou composer le 0 808 800 700.